

Fiche de construction de l'Accompagnement Personnalisé

« l'accompagnement personnalisé s'adresse à tous les élèves selon leurs besoins ; il est destiné à soutenir leur capacité d'apprendre et de progresser, notamment dans leur travail personnel, à améliorer leurs compétences et à contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle » arrêté du 19-5-2015- J.O. du 20-5-2015

Le cadre :

- L'AP s'adresse à tous les élèves et pas uniquement aux élèves en difficulté, il met en œuvre de façon privilégiée la différenciation pédagogique
- L'AP repose sur des compétences transversales pour faire avancer les élèves dans « l'apprendre à apprendre » et/ou sur les compétences travaillées dans le champ disciplinaire. L'organisation diffère alors.
- Au cycle 3 : 3h hebdomadaire Au cycle 4 : 1h ou 2h /semaine (selon la durée hebdomadaire des EPI : 2h ou 3h).
- L'AP s'intègre dans l'emploi du temps normal de l'élève : il s'appuie sur les disciplines et développe les compétences transversales.

Construire un AP :

Reposant sur des compétences transversales :

- Regarder les programmes disciplinaires au travers du prisme de l'AP pour identifier les compétences travaillées de façon transversale (socle) et les points pouvant représenter des obstacles pour les élèves.
- Croiser ces regards afin d'établir un diagnostic fin de l'équipe pédagogique.
- Définir les priorités, réaliser des choix dans les compétences travaillées (sur le niveau d'enseignement, sur la classe).
- Planifier : s'organiser dans le temps (période d'actions), définir les besoins supplémentaires nécessaires.
- Pour le niveau 6^{ème}, une prise en compte des démarches mises en œuvre au 1^{er} degré est indispensable pour assurer la continuité du cycle 3.

Il s'agit de construire un projet pédagogique de niveau ou de classe permettant de dépasser le constat des manques pour aller vers l'élaboration d'une stratégie pédagogique commune afin de dépasser les difficultés identifiées.

Il est également important de réguler le contenu et la temporalité de l'AP régulièrement sur l'année, notamment au moment des conseils de classe.

Reposant sur des compétences travaillées dans le champ disciplinaire :

- Identifier par discipline (lors des conseils d'enseignement par exemple) les notions posant le plus de problèmes aux élèves en matière d'apprentissage pour proposer une organisation différente de l'enseignement permettant d'améliorer/d'approfondir ces acquisitions pour tous les élèves.
- Définir les dispositifs pertinents de mise en œuvre (par exemple une heure en barrette pour 2 classes / un enseignant supplémentaire ponctuellement pour réaliser des groupes de besoin.)



Des documents de planification :

- 1^{er} document : Mettre en œuvre l'Accompagnement Personnalisé en classe de sixième. Vision globale sur le niveau.
- 2^{ème} document : Mettre en œuvre l'Accompagnement Personnalisé au cycle 4. Vision globale sur le cycle.
- 3^{ème} document : Construire l'Accompagnement Personnalisé pour un niveau ou une classe spécifique. (Adapter les objectifs, planifier et organiser). Au cycle 3 ou au cycle 4.

Des pistes de réflexion pour construire l'AP en classe de sixième :

	CYCLE 3
BESOINS identifiés par les enseignants lors du diagnostic au regard des compétences du socle et/ ou des compétences disciplinaires. (En s'appuyant sur le conseil école - collège)	
OBJECTIFS visés par l'AP : Compétences ou domaines ciblés	
Quels attendus sur ces objectifs pour ce niveau ? - Caractériser les 4 niveaux de maîtrise des compétences travaillées. - Identifier la progression des élèves sur la temporalité du dispositif	
Quelles démarches sont mises en œuvre au 1 ^{er} degré sur les objectifs visés ? (à enrichir lors des conseils école-collège)	



Des pistes de réflexion pour construire l'AP au cycle 4 autour de compétences transversales :

	CYCLE 4		
	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
BESOINS identifiés par les enseignants lors du diagnostic au regard des compétences du socle et/ ou des compétences disciplinaires.			
OBJECTIFS visés par l'AP : Compétences ou domaines ciblés			
Quels attendus sur ces objectifs pour ce niveau ? - Caractériser les 4 niveaux de maîtrise des compétences travaillées. - Identifier la progression des élèves sur la temporalité du dispositif			



Projet d'AP

Classe (ou groupe) concernée :

Besoins identifiés:

Discipline(s) concernée(s) :

Domaines ou composantes du socle concernés :

Parties du programme et compétences de la discipline concernées :

Progrès attendus des élèves : Caractérisation des niveaux de maîtrise des compétences visées.

- Noms des professeurs participants:
- Durée de l'AP :
- Nombre d'heures souhaitées en co-animation ou groupe de besoin :
- Intervenants supplémentaires :

